

LUXEXPO DEUX FACES DE L'IMMIGRATION AU LUXEMBOURG

Face A : Festival des Migrations



Le Festival des Migrations, des cultures et de la citoyenneté, organisé par le CLAE, réunit au mois de mars près de 30 000 personnes pour célébrer la richesse de l'immigration : spécialités culinaires, créations artistiques, danses et concerts.

Face B : La SHUK, centre « semi-ouvert » du hall 6 de Luxexpo



La SHUK, Structure d'Hébergement d'Urgence du Kirchberg, abrite depuis le mois d'avril 2017 des demandeurs d'asile susceptibles de faire l'objet d'un transfert Dublin*.

Immédiatement après le dépôt de leur demande d'asile, les hommes seuls sont assignés à résidence dans ce centre. L'organisation de la sécurité à la SHUK procure de très profonds ressentiments chez les personnes assignées. Le sentiment de criminalisation est alimenté par les fouilles systématiques et la présence des chiens, même la nuit. De plus, l'absence totale d'intimité et l'accablant ambient privent beaucoup d'un sentiment de sécurité et de sommeil qui serait nécessaire à l'issue d'un voyage souvent difficile.

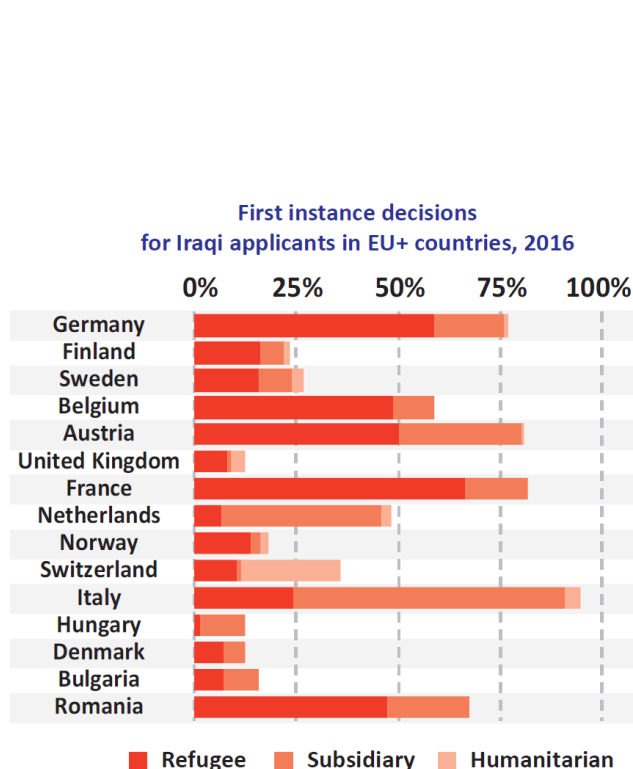
L'assignation à résidence automatique dans ce centre, compte tenu des conditions de vie, est choquante car rien ne garantit à ce stade que le Luxembourg ne devra pas in fine étudier la demande de protection internationale. En effet, la responsabilité de l'autre Etat membre n'est pas du tout sûre à ce stade de la procédure Dublin. Ces personnes sont de fait exclues des programmes de suivi psychologique et des programmes de socialisation qui existent dans des foyers classiques.

***Qu'est ce que le système Dublin?**

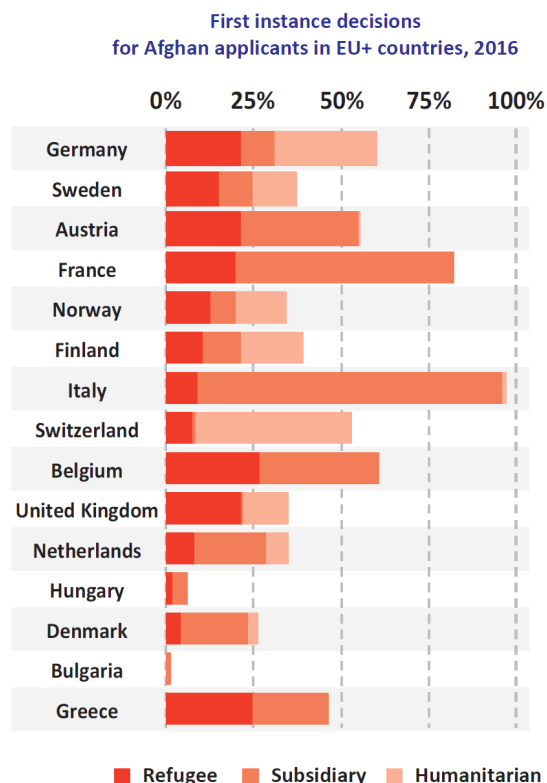
Le règlement de Dublin établit que c'est un Etat et un seul parmi les signataires de cette convention qui est responsable d'une demande d'asile. L'objectif est d'éviter les abus et qu'une même personne fasse plusieurs demandes d'asile.

En pratique, les signataires alimentent Eurodac, une base de données biométriques, qui répertorie les empreintes digitales de tous les demandeurs d'asile et immigrés illégaux. Elle permet ainsi une collaboration entre tous les Etats membres de l'Union européenne plus l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse.

Accueil et traitement des demandes d'asile inégaux en Europe = entrave au droit à un examen équitable des demandes d'asile



Recognition rate varied among EU+ countries



The recognition rate for Afghan applicants varied among EU+ countries

Annual Report on the Situation of Asylum in the European Union 2016 , EASO

WWW.PASSERELL.LU



N'hésitez pas à nous contacter

contact@passerell.lu ou +352 691 311 890

📍 chez Hariko, 1 Dernier Sol, Luxembourg

Pour nous soutenir

LU54 1111 7043 2710 0000

CCPLLULL